

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-812/SG/EST portant organisation .de l'examen d'entrée en classe de sixième dans les établissements d'enseignement du second degré publics et privés du Territoire session 1975.

n° 75-812/SG/EST

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

29 avril 1975

Numéro JO

n° 10 du 26/05/1975

Date du numéro

26 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les épreuves de l'examen d'entrée en classe de sixième dans les établissements d'enseignement du second degré se dérouleront le 20 mai 1975 à partir de 8 heures dans les centres ci-après désignés : Djibouti : Lyeée de Djibouti ; CES de Boulaos ; Ecole de la Zone portuaire Sud ; Ecole d'Ambouli ; Ecole de la Plaine. Obock : Ecole publique. Tadjourah: Ecole publique. Dikhil: Ecole publique. Ali-Sabieh: Ecole publique. Art. 2. — l'horaire des épreuves sera précisé par note de service du Directeur de l'Enseignement. Art. 3. Les commissions de surveillance, de correction des épreuves sont composées comme suit : Président: M. Lunel, Directeur de l'Enseignement. Vice-Président: M. Majou, Censeur du Lycée Secrétariat général: Responsable M. Le Lay. À

- Centres de Djibouti Organisation matérielle : Le Proviseur du Lycée (pour le centre du Lycée) ; C.ES. Boulaos : M. Marchais ; Ambouli : le Directeur de l'école d'Ambouli ; Z.P.S. : le Directeur de la Z.P.S.; La Plaine : le Directeur de l'école de la Plaine. Chefs de centre : Lycée: M. David (Lycée de Diibouti) ; C.ES. Boulaos: M. Hupe (C.ES. Boulaos) ; Z'P.S.: M. Cartier; Ambouli: M. Bachere ; La Plaine : M. Jacob. B
- Centre d'Obock Organisation matérielle: Le Directeur de l'école publique d'Obock. Chef de centre: M. Scandola. C.- Centre d'Ali-Sabieh Organisation matérielle: Le Directeur de l'école publique d'Ali-Sabieh: Chef de centre: M. Serrano. D.- Centre de Dikhil Organisation matérielle: Le Directeur de l'école publique de: Dikhil. Chef de centre: M. Chaudoreille. E
- Centre de Tadjourah Organisation matérielle: Le Directeur de l'école publique de Tadjourah. Chefs de centre: M. Boïidih, adjoint: M. Letient Marc. Les autres membres des commissions chargées de la surveillance, de la correction des épreuves et du Secrétariat sont désinés par le Directeur de l'Enseignement et placés sous sa présidence.